

minutes, peut-on être assuré que la région de Contrecoeur fait encore partie de la zone spéciale?

L'hon. M. Marchand: Oui, monsieur l'Orateur.

LES RÉGIONS DÉSIGNÉES—LA DÉCISION MINISTÉRIELLE

[Traduction]

M. John Burton (Regina-Est): Le ministre de l'Expansion économique régionale voudrait-il faire savoir à la Chambre la date de la décision de principe du cabinet de prolonger de 12 et de 18 mois respectivement les désignations actuelles de zones aux fins des subventions industrielles?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Je ne me souviens pas de la date. Je pourrai vérifier et répondre plus tard.

M. Burton: Je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que le cabinet a décidé le 30 mars de maintenir les désignations actuelles, donc 8 jours avant le début des consultations du ministre avec les premiers ministres provinciaux, le ministre expliquerait-il à la Chambre pourquoi il s'est donné la peine de poursuivre cette consultation...

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est un argument, et non une question.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

QUÉBEC—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Peut-il dire si les négociations en cours peuvent nous permettre d'espérer un règlement prochain de la grève des débardeurs, qui a causé jusqu'à maintenant un préjudice considérable au commerce du Québec?

[Traduction]

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Nous voulons naturellement mettre fin à ce conflit aussitôt que possible. Ce matin, j'ai envoyé à chacune des parties en cause le télégramme que m'avait adressé l'autre partie. Ces télégrammes expriment la volonté de chacune des parties de recourir à l'arbitrage et je les ai donc pressées de me donner l'assurance que leur intention est sérieuse et qu'elles iront à l'arbitrage séparément ou conjointement.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Le ministre peut-il nous dire s'il leur a offert une autre solution si elles ne se rendent pas à la demande formulée dans les télégrammes?

[M. L'Heureux.]

L'hon. M. O'Connell: La loi et la convention collective sont explicites au sujet des mesures qui doivent être prises dans de tels conflits. Il ne convient pas que je propose des solutions autres que celles qu'offre la loi.

* * *

L'INDUSTRIE

LANARK INDUSTRIES, DUNNVILLE—LA FERMETURE PROBABLE—LE TRANSPORT DE L'OUTILLAGE OUTRE-FRONTIÈRE

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait à l'usine Lanark, à Dunnville. Vu que lundi soir 11 camions transportant de l'outillage ont quitté l'usine en direction dit-on, des États-Unis, le ministre songe-t-il à mettre en place un régime de permis d'exportation qui s'appliquerait à l'outillage usagé pour prévenir l'exode d'usines étrangères?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Je tiendrais volontiers cette question-là pour préavis aussi.

* * *

L'IMMIGRATION

LA SURVEILLANCE ET L'EXPULSION DES INDÉSIRABLES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration mais, en son absence, je la poserai au ministre de la Justice naguère chargé de ces questions. Étant donné la présence récente au Canada, plus précisément en mars 1972, du terroriste nippon Kozo Okamoto, ainsi que celle d'un grand nombre de canailles et de bandits notoires, tels que Jerry Rubin, James Earl Ray et Bremer le gouvernement envisage-t-il de mettre sur pied un système de surveillance aux ports d'entrée afin d'éliminer les indésirables?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je suis certain qu'en temps opportun, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration renseignera volontiers le député au sujet des précautions qui sont prises à l'heure actuelle et du règlement qui régit l'entrée au Canada.

M. Woolliams: La prochaine fois qu'il s'entretiendra avec l'actuel ministre de l'Immigration, le ministre de la Justice voudrait-il le prier de faire une déclaration à l'appel des motions au sujet des règlements qui régissent les conditions préalables à la délivrance des visas, et de ceux qui régissent la visite d'individus de cette sorte, surtout vu que la Commission d'appel tarde à statuer sur 9,000 demandes, dont un grand nombre ont été formulées par des personnes méritantes qui ne peuvent même pas se faire entendre?

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉTUDE DE LA PÉTITION DE M. HERMAN WEISZ

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations et son